

MAI 2023 - N° 527

le Médanais

***Jardins partagés
« Amitié, partage,
convivialité »***



Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

J'espère que vous allez bien.

Un sujet a surgi au conseil municipal, lors des débats sur le budget : de trop grandes dépenses concernant les fêtes et cérémonies. J'avoue avoir été surpris, d'autant plus que sur les 7 millions prévus en dépenses de fonctionnement, cela représente une ligne budgétaire d'un peu plus de 25 000€...

Les fêtes et cérémonies sont des moments forts dans la vie d'une communauté. Elles permettent de rassembler les habitants, de renforcer les liens sociaux et de célébrer ensemble les événements importants de la vie locale.

Dans une commune de 7000 habitants, ces moments de convivialité revêtent une importance particulière. C'est pourquoi il est essentiel d'investir dans ces manifestations pour garantir leur réussite et leur pérennité.

Les fêtes et les cérémonies sont donc des occasions uniques pour les habitants de se rencontrer, de partager des moments de joie et de célébrer ensemble les valeurs et les traditions. Ce fût encore le cas lors des commémorations du 8 mai 1945, créant en plus du lien intergénérationnel, entre les anciens combattants et les élus du conseil municipal enfants.

Les événements locaux sont également un excellent moyen de promouvoir notre commune, la culture locale, de valoriser les savoir-faire et les traditions de la région. C'est aussi un levier économique important pour les commerces locaux, dont ils dynamisent l'activité.

Cependant, la réussite de ces événements nécessite des investissements financiers, matériels et humains. Les communes doivent donc consacrer un budget pour organiser des manifestations de qualité, avec des animations variées, des infrastructures adaptées et des prestations de

qualité. Cela a été le cas pour les Championnats du Monde de Canicross l'année dernière et il en sera de même pour les Championnats de France cycliste de l'Avenir cet été, par exemple.

Mais le budget ne fait pas tout. C'est pour moi l'occasion de rappeler le temps humain que les associations investissent pour la réussite de l'évènement et je les en remercie chaleureusement. Comme je remercie aussi nos agents toujours à leurs côtés. L'investissement des uns et des autres est essentiel pour garantir la sécurité des participants, assurer une bonne organisation et offrir des moments de convivialité inoubliables.

Dans ces conditions, je n'imagine pas aujourd'hui annuler le feu d'artifice du 14 juillet ou celui du Château de Craffault en fin d'été, le repas du 8 mai avec nos séniors, la fête de la musique, les pots de l'amitié après les commémorations patriotiques ou encore la réception offerte aux habitants lors de mes vœux. Cela fait partie du bien vivre ensemble.

Alors que les contraintes liées à l'épidémie Covid sont levées, il s'agit plutôt de permettre à chacun d'entre nous de sortir de chez soi et de profiter de ce que la ville et les associations organisent.

S'agissant des économies, nous sommes déjà au travail sur d'autres lignes budgétaires plus importantes. Toutes les équipes, élus et agents, sont concentrées sur la pertinence des investissements, sur la recherche de recettes partout où cela est possible. Et non sur des économies de bout de chandelles ayant pour conséquence d'éteindre le dynamisme et l'attractivité de Plédran. Nous avons tout pour bien vivre chez nous grâce aux actions des municipalités successives. L'enjeu est aussi d'y garder nos habitants, pour longtemps.

En attendant, prenez soin de vous et de celles et ceux qui vous entourent.

Je vous souhaite un bon mois de mai.

Stéphane Briend, Maire

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3300 exemplaires

Contact à la mairie pour le Plédranais : Sophie Boitard,
02 96 64 34 29, mairie@pledran.bzh

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud,
Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie
Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

Maquette & Rédaction : Marina Rouault et Rachel Le Balch
(référentes mairies). Mairie de Plédran, service communication -
02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852



ABONNEMENT pour les non Plédranais :

20,00 € pour 10 numéros. Contactez la Mairie.

INFOS DISTRIBUTION MOIS DE JUIN

La distribution du Plédranais sera exceptionnellement décalée d'une semaine, soit à compter du lundi 26 juin pour le prochain numéro.

Pensez donc à anticiper l'annonce de vos éventuels événements qui se tiendraient en fin de mois.

DÉLAIS REMISE DES ARTICLES

par courriel: mairie@pledran.bzh

Plédranais de juin/juillet 2023

au plus tard le **mercredi 24 mai** dernier délai.

Distribution à partir du 26 juin

Plédranais de août/septembre 2023

au plus tard le **mercredi 21 juin** dernier délai.

Distribution à partir du 22 août



Conseil Municipal du 25 avril 2023

ENFANCE/ JEUNESSE

■ RENOUVELLEMENT TARIF ÉTÉ JEUNES 2023

L'Été Jeunes est un Accueil Collectif de Mineurs destiné aux jeunes entre 12 et 17 ans. Cet Accueil de Loisirs fonctionne sous forme d'adhésion. Les Jeunes adhérents au centre peuvent bénéficier d'activités (sportives, culturelles, de loisirs, stages culturels ou sportifs, et Mini-camps) à tarif préférentiel.

Détail disponible sur le site internet www.pledran.bzh. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'adopter les tarifs présentés.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ APPEL À PROJETS JEUNES 2023

La Commune est régulièrement sollicitée par des jeunes qui sont confrontés à des problèmes de financements de projets spécifiques, individuels ou collectifs, n'entrant pas dans le champ habituel des soutiens apportés par la commune au tissu associatif local. Il est donc proposé de renouveler l'aide aux projets des jeunes, destinée aux habitants de la commune, et permettant de répondre à ce type de sollicitations. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- D'ADOPTER les dispositions ci-dessus.
- DE DELEGUER aux commissions Enfance Jeunesse, Sport Santé, et Finances le traitement des demandes qui seront déposées par les jeunes candidats au titre de l'Appel à Projets Jeunes.
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à procéder au mandatement des sommes qui seront retenues par le jury.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ RENOUVELLEMENT TARIFS ESPACES JEUNES

L'Espace Jeunes est un Accueil Collectif de Mineurs destiné aux jeunes entre 12 et 17 ans. Cet Accueil de Loisirs fonctionne sous forme d'adhésion ainsi les Jeunes adhérents au centre peuvent bénéficier d'activités (sportives, culturelles, de loisirs, stages culturels ou sportifs, et Mini-camps) à tarif préférentiel.

Détail disponible sur le site internet www.pledran.bzh). Décision : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'adopter les tarifs présentés.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

FINANCES

■ CADRE DES DÉPENSES AUTORISÉES AUX COMPTES 6232, 6234 ET 65316

Selon l'instruction comptable M57, les dépenses engagées à l'occasion des fêtes ou cérémonies nationales ou locales sont imputées au compte 6232 « Fêtes et cérémonies », les frais de réception (organisées hors cadre de ces fêtes et cérémonies) au compte 6234 « réception » et au compte 6536 « les frais de réception du Maire » (à l'égard de personnalités). Décision : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE la répartition des dépenses telle que présentée ci-dessus.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ INSTAURATION D'UN DROIT DE PLACE À DESTINATION DES COMMERÇANTS AMBULANTS À L'ANNÉE

VU l'avis de la Commission Finances en date du 11 avril 2023, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- DE VALIDER les dispositions suivantes applicables à l'installation des commerces ambulants à l'année sur la ville de Plédran.
- DE DIRE que cette délibération complète les tarifs inhérents au droit de place des commerces ambulants votés le 13 décembre 2022 (tarifs municipaux 2023).
- DE PRÉCISER que ce droit de place à l'année entrera en vigueur à compter du 1^{er} mai 2023.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

TRAVAUX

■ TRAVAUX DE RÉNOVATION DU PÔLE ENFANCE ET FAMILLE : RÉNOVATION INTÉRIEURE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DÉCIDE de retenir BATIM Ingénierie comme Maître d'œuvre.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce marché.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ TRAVAUX DE RÉNOVATION/ RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES SPORTS : ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DÉCIDE de retenir BATIM Ingénierie pour l'élaboration du cahier des charges correspondant aux attentes de la Municipalité, Maître d'ouvrage.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce marché.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

URBANISME

■ LOTISSEMENT PRIVÉ « LE CLOS BEL ORIENT » : REPRISE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES VERTS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ACCEPTE (ou non) de reprendre gratuitement dans le domaine public communal, les voiries et les espaces verts,

Et le cas échéant,

- PRÉCISE que les frais d'acte seront à la charge du Maître d'Ouvrage (SAS COMM ESPACE représenté par son Président, M. Philippe GUENOT),
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ DÉNOMINATION DE RUE : LOTISSEMENT DES TOURELLES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ACCEPTE de dénommer la voie de ce lotissement : Rue des Hirondelles et Impasse des Mésanges.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ MOTION CONTOURNEMENT SUD DE SAINT BRIEUC

Le Conseil Municipal de Plédran en soutien de la commune de Trémuson propose une motion contre la décision unilatérale du Président du Conseil Départemental concernant le projet de contournement sud de Saint Briec

Cette motion est approuvée par 26 voix pour, 2 abstentions M. Morin et Mme Quintin et une voix contre (M. Déjoué).

AVRIL 2023

Permis de construire

- > EARL Du Menhir, La Touche Bude, Extension d'un hangar et pose de panneaux photovoltaïques sur le rampant sud du hangar existant
- > JOSSIER Laurent et Marie-Paule, 10 rue Van-Gogh, Construction d'une maison individuelle
- > DE AZEVEDO RODRIGUES José, 12 rue Jean-Jaurès, Construction d'une extension d'habitation
- > SCI Saloon, 6 rue des Compagnons, Construction d'un bâtiment pour des bureaux, un entrepôt et auvent, et pose de panneaux solaires sur toitures
- > FONTAINE André, 18 la Ville Orphin, Changement des ouvrants sur façade principale alu gris anthracite
- > LANDIN Christian, La Croix de Piruit, Construction d'un local technique
- > THOMAS Annick, Piruit, Abattage de 3 chênes
- > SAS MARCADE, Le Moulin Normand, Coupe rase d'épicéas et peupliers
- > THOMAS Annick, 11 rue Bel Orient, Abattage de feuillus
- > GRELLIER Sébastien, 2 allée de Provence, Construction d'un abri de jardin
- > LEYZOUR Frédéric, 1 rue du Clos Georget, Construction d'un abri de jardin et édification clôture

Déclarations préalables

- > OGER Laurent, 1 rue Van-Gogh, Construction d'un abri de jardin
- > BIDAN Gilbert, 21 La Porte Es Clerc, Pose de panneaux photovoltaïques
- > NICOLLEAU Sylvain, 9 rue du 8-Mai-1945, Construction d'un abri de jardin
- > LEBRAS Jean-Philippe, 50 rue de Gloret, Création d'un sas d'entrée suite à la démolition du sas existant
- > LACHIVER Rachel, 4 la Ville Folle, Reconstruction d'un abri pour chevaux suite à un sinistre
- > QUINTIN Pascal, 7 lieu-dit Beurepaire, Installation d'une clôture et mise en place de bande de bruyère
- > QUERE Christian, 10 rue Saint-Nicolas, Isolation extérieure du mur côté nord
- > BERNICOT PILORGET Claire, 16 rue de Gascogne, Construction d'un mur mitoyen sur la limite séparative
- > SCI La Fontaine, rue du Tertre du bourg, Détachement de deux lots à bâtir
- > MASSARD Jean, 9 rue des Acacias, Pose d'une clôture + portail
- > DURABLE TRANSITION, 39 Houédon, Pose de panneaux photovoltaïques
- > LE MARCHAND Didier, 12 rue de Bretagne, Ravalement + clôture + changement de portail de garage et installation d'un portail.



Etat Civil

Naissances

- MORCET Khélia, 82 La Chapelle Bernier
- DIAS AZEVEDO Gabriel, 15 rue du Créac'h
- FAGUET Gustave, 31 rue des Bleuets
- ROSTREN DUBREUIL Loëlie, 3 rue Simone Veil / 4 rue des Pommiers
- PHILIPPEAU Paul, 20 rue de la Rochette
- LAGAIN Louis, 49 les Champs Piron
- GAUTYIER Violette, 1 rue Le Buchon

Décès

- PEDRON Armelle née FLAGEUL, 77 ans, 73 la ville Jouha
- COTILLARD Francis, 83 ans, 36 le Madray
- CONNAN Claude, 78 ans, 5 rue du 8 Mai 1945
- LE BORGNE Berthe, 88 ans, 10 rue Bel Orient
- VALON Mauricette née PICAT, 95 ans, 19 rue des Bruyères
- LASSERRE Claudine née AGIER, 85 ans, 10 rue Bel Orient
- PETIT-JEAN Ryan, 23 ans, 12 rue Georges Palaire
- HAUTIERE Jeannine, 85 ans, née LE MOINE, 10 rue Bel Orient
- TREHOREL Gérard, 79 ans, 5 rue Saint-Maurice


 MINISTÈRE DE L'ÉCARTONNEMENT

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Cette démarche est **obligatoire**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).



Services Techniques

Les Brèves

Travaux réalisés par les agents des services techniques

- Un abri pour les robots de tonte a été réalisé en régie.



- Ces robots seront très prochainement mis en service pour la tonte du terrain d'honneur du Stade de football.

- Afin de sécuriser la mezzanine d'un local des ateliers municipaux, un escalier est en cours de fabrication. Les mains courantes et garde-corps viendront compléter cette mise en sécurité.



- Avec l'arrivée du Printemps, le service des Espaces Verts a procédé à des engazonnements de jachères fleuries sur divers secteurs de la commune.

Les travaux des entreprises

- Les travaux d'aménagement intérieur du rez-de-chaussée de la Mairie se poursuivent.
- L'entreprise Eiffage continue les travaux de rénovation des réseaux rue du 19-Mars et Antoine-Mazier.
- Les reprises des bordures et réfection des enrobés sont réalisées par l'entreprise Colas.

Animation restaurant scolaire sur le thème de Pâques

Vendredi 7 avril 2023

C'est donc un embarquement immédiat pour le monde merveilleux de Pâques auquel les scolaires ont été conviés. Un voyage culinaire avec des œufs, de l'agneau et du chocolat qui s'invite au menu. Si la thématique se décline dans les assiettes, elle était aussi mise en exergue dans les restaurants qui ont été décorés pour l'occasion par les agents de restauration et les enfants du centre de loisirs. Quelques animaux ont pris part au voyage. Bref, c'est un petit bout de ces paradis lointains qui sont venus égayer les restaurants scolaires de la ville ! Et dans les assiettes, de quoi régaler nos jeunes convives et parfaire leur goût et leur connaissance culinaire. Un programme alléchant !





INFOS

HORAIRES



- **Mairie**: Tél. 02 96 64 34 20
Du lundi au vendredi: 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence): 9h-12h.
- **Service Urbanisme/Foncier**: ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi
- **Horizon**: Tél. 02 96 64 30 30
Lundi, mardi, jeudi: 13h30-17h30 et mercredi, vendredi: 9h-12h et 13h30-17h30
- **Médiathèque**: Tél. 02 96 64 35 35
Lundi: 15h-18h, mercredi: 10h-12h30 et 14h-18h, vendredi: 16h30-19h, samedi: 10h-12h et 14h-17h.

- **CCAS**: Tél. 02 96 64 34 22
Lundi, mercredi: 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi: 8h45 à 12h
Permanence de Mme le Moual: mercredi après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement
- **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération: Antenne Centre** - Tél. 02 96 58 57 00
13 avenue Pierre Mendès France - 22950 TREGUEUX.
- **Police Municipale**: Tél. 02 96 64 34 25
Permanence tous les matins de 11h à 12h.

Atlas de la Biodiversité de Plédran

Retrouvez chaque mois les actualités et événements de l'Atlas de la Biodiversité de Plédran dans cette rubrique.

Hirondelles et martinets, annonceurs de l'été !

Oiseaux migrateurs dont l'arrivée est synonyme de l'approche des beaux jours, les hirondelles et martinets hivernent en Afrique et viennent nicher en Europe. Ces oiseaux sont liés aux humains : en effet, ils utilisent les milieux bâtis comme support pour leurs nids.

Comment les différencier ?

On reconnaît l'Hirondelle de fenêtre à son croupion blanc sur le dessus de son dos, tandis que l'Hirondelle rustique a le dos avec des reflets métalliques bleus, une gorge rouge-brique, et deux longs filets dans le prolongement de la queue. Le martinet noir, quant à lui, est entièrement sombre et possède de longues ailes étroites en forme de faux. On peut aussi les reconnaître au cri : l'hirondelle émet un gazouillis un peu grinçant, alors que le martinet émet un « sriiiii », comme un trille strident.

Des populations en déclin

Depuis le XX^{ème} siècle, leurs effectifs diminuent de façon importante. En 30 ans, l'Hirondelle rustique a perdu 42% de sa population et l'Hirondelle de fenêtre 39%. Le déclin de leurs populations est dû à diverses raisons : intensification de l'agriculture, disparition et comblement du vieux bâti et régression de leurs proies, les insectes.

Le saviez-vous ?

Les martinets ont une capacité d'endurance de plusieurs mois pour effectuer leur migration. Ainsi, ils migrent sans presque jamais se poser ! Il dort en vol grâce à un type de sommeil particulier, unihémisphérique : c'est-à-dire qu'un hémisphère de son cerveau dort pendant que l'autre reste actif pour contrôler le vol.

Un individu peut voler jusqu'à plusieurs millions de kilomètres dans sa vie (longévité d'une vingtaine d'années).



De gauche à droite : Martinet noir (*Apus apus*). P-M Epiney, CC-BY-SA 2.0 ; Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) et nid. ©Amicie d'Augustin ; Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*). M. Thyssen, CC-BY-SA 3.0

Championnat de France de l'avenir de cyclisme sur route

du mercredi 2 août au dimanche 6 août 2023

Si vous souhaitez devenir bénévole de cet événement sportif national, vous pouvez vous inscrire et obtenir tous les renseignements nécessaires auprès de :

André Landin (comité des fêtes de Plédran)
au 06 61 58 82 71 ou mail : monique.landin@orange.fr

APPEL à bénévoles



L'eau est précieuse, adoptons les bons gestes !

L'eau est une ressource précieuse que nous devons préserver et protéger. Avec l'augmentation des températures et des événements climatiques extrêmes, la sécheresse est de plus en plus fréquente, y compris en Côtes d'Armor. Nous devons agir pour prévenir la pénurie d'eau et assurer un avenir durable pour tous. Chaque goutte compte et l'agglomération a décidé de partager aux usagers quelques gestes simples au quotidien.

C'est donc dans ce contexte que Saint-Brieuc Armor Agglomération et son service de l'eau ont décidé de concevoir une campagne de sensibilisation déployée entre avril et octobre 2023 sur nos réseaux sociaux.

Chantez sous la douche, surveillez les fuites, réglez la pression... 1 visuel sera posté tous les 15 jours sur notre page facebook à compter d'aujourd'hui !

Des affiches A3 vont également être déposés à l'accueil de vos mairies. Nous espérons que vous pourrez partager et afficher le plus possible cette campagne à retrouver en intégralité sur notre site internet : <https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/vivre-et-habiter/eau-assainissement/leau-potable-au-quotidien/leau-est-precieuse-adoptons-les-bons-gestes>



Premier post de notre campagne de sensibilisation diffusé ce matin sur notre page Facebook : Likez et partagez à volonté !

EN SAVOIR PLUS

Également disponible sur notre site internet, le communiqué de presse qui présente les actions menées par l'agglo pour agir en faveur de la préservation de la ressource.

Bilan hydraulique, niveaux des cours d'eau, déploiement de la Gestion intégrées des eaux pluviales (GIEP), lutte contre les fuites d'eau et usine d'eau potable...

Informations disponibles ici : <https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/information/espace-presse/les-actions-de-sensibilisation-et-de-gestion-de-la-ressource-par-saint-brieuc-armor-agglo-meration-pour-2023-3903>

JARDINS PARTAGÉS



Les jardins familiaux de Plédran, ce sont 21 parcelles de 100 m² et des espaces communs, situés rue de la Fontaine-Cadio, aux Coteaux. Propriété de la commune, l'association Mosaïk en a la gestion depuis leur création, en 1984 : gestion des locations, animations pour les jardiniers et les adhérents du centre social.

18 parcelles sont actuellement louées, toutes les générations sont représentées, de 18 à 75 ans.

La sortie de la crise sanitaire, l'augmentation du prix des aliments, l'intérêt grandissant pour le « manger sain » ainsi que la création d'un poste dédié aux jardins, autant de facteurs qui ont permis la redynamisation des jardins. Il reste encore quelques parcelles, n'hésitez pas à rejoindre cette nouvelle dynamique !



La médiathèque met à votre disposition une grainothèque qui contient des semences à partager. Prenez, déposez, librement et gratuitement les graines qui vous plaisent. Plus d'infos sur : www.grainesdetroc.fr



Patrick : 63 ans
responsable des espaces
verts en retraite



Comment avez-vous connu les jardins partagés ?

Patrick : « J'ai connu les jardins partagés par le Plédra-nais. Je suis allé voir Léa du centre social Mosaïk et nous sommes venus voir sur place pour choisir la parcelle. »

Jérémie : « J'ai connu les jardins partagés par le Plédra-nais et pensais qu'ils étaient uniquement réservés aux habitants des Coteaux qui n'avaient pas de jardins individuels. Je partage cette parcelle avec une amie, une colocation en quelque sorte. »

Annie : « J'ai connu les jardins partagés par mon voisin il y a 6 ans. A la retraite, j'ai pris une parcelle pour m'occuper. »

Combien de temps y passez-vous et qu'est-ce que vous y cultivez ?

Patrick : « En ce moment, j'y passe 2 heures par jour pour les semis et plantations, Ensuite, j'y suis 1/2 h à 1h par jour. Je mets essentiellement des légumes et un peu de fleurs. Je prends beaucoup de plaisir à faire mon jardin. Quand j'ai mes petits-enfants, j'aime les avoir avec moi et leur transmettre ma passion. »

Jérémie : « C'est aléatoire et surtout en fonction de mes besoins et de ma disponibilité. C'est un apprentissage que je veux transmettre à mon fils et suis adepte de la permaculture pour un usage plus raisonné. »

Annie : « J'y passe environ 2h par jour en ce moment et un peu moins ensuite pendant la période de l'entretien et la récolte. Je fais pousser des pommes de terre, des bettes-raves, des oignons, des échalotes, des tomates... »



Jérémie : 46 ans
musicien et régisseur



Que vous apporte la passion du jardinage ?

Patrick : « Il y a un passé agricole dans la famille, le jardin nous nourrissait. C'était important et essentiel pour nous. Au jardin, on s'évade, on donne vie à quelque chose. Quelquefois ça marche, à d'autres moments, non... »

Jérémie : « Pour moi, je viens ici pour le lien social, faire et progresser en commun, retrouver la terre. Je trouve très intéressant le côté intergénérationnel, le partage, l'échange et le collectif. »

Annie : « J'ai toujours été passionnée par la terre, mes parents avaient aussi un jardin. Pour ma part, je n'ai pas spécialement de jardin à la maison. Cela m'occupe pour la retraite et c'est passionnant. »



Annie : 62 ans
assistante maternelle
en retraite





VENDREDI
16 JUIN 2023
à partir de 19h
place de la Mairie
repli à la salle des Coteaux
en cas d'intempéries

La Ville de Plédran, en partenariat avec l'Association Musicale de Plédran, organise sa Fête de la Musique vendredi 16 juin à partir de 19h, sur la place de la Mairie. Une buvette/restauration sera proposée par l'association musicale. Les concerts se termineront vers minuit.

19h : ouverture de la Fête de la Musique par **la classe Orchestre de l'école des Coteaux** accompagnée des professeurs de l'association musicale.

19h20 à 20h45 : place aux musiciens en herbe de **L'Association Musicale de Plédran**

de 21h à 21h30 :
Noé Perrault

Noé Perrault, le grand gagnant du tremplin musical lancé l'année dernière pour rechercher des groupes amateurs costarmoricains, de 11 à 30 ans, a répondu à notre invitation pour nous faire découvrir son évolution dans sa musique et ses compositions.



21h45 à 22h30 :
Maryon Corbelli

Originaire des Côtes d'Armor et auteure, compositrice, interprète, proposera des morceaux de son album La Bohème dans un registre pop alternative et variété française. C'est en version piano-voix que nous accueillerons Maryon.

22h45 à 00h :
Soul Kitchen

Du funk, du groove, du disco, de la soul, et de la bonne humeur pour terminer la soirée, avec le groupe pétillant et dynamique Soul Kitchen !





Les activités à venir

- >>> **Mercredi 17 mai** : Repas partagé
Tarifs : 6€/adulte et 3€/enfant - RDV à 12h30 à Mosaïk
- >>> **Mercredi 24 mai** : Visite de la ferme Mohair
Tarif 4€/personne - RDV à La Garenne Morvan à Corlay à 14h.
- >>> **Mercredi 31 mai** : Atelier « Art floral » Parent-enfant
Tarif : gratuit - RDV à 14h à Mosaïk.
- >>> **Mercredi 7 juin** : Découverte des animaux du sable et des rochers
Tarif : 3€/adulte et 2€/enfant - RDV à la plage de Lermot à Hillion.
- >>> **Assemblée Générale de l'Association Mosaïk : Vendredi 9 juin à 18h30** à la Maison des Associations rue des Ecoles à Plédran.
- >>> **23 juin**
Fête de la sortie du programme d'été



Pôle Enfance et Famille

6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN - 02 96 42 24 70
mosaik22@orange.fr - www.mosaikpledran.fr 

Horaires d'ouverture :

- Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Vendredi : de 8h30 à 12h30

Informations : Adhésion annuelle de 5 € par foyer.



Réunion d'information et inscription Estivales Sielbleusiennes



Présentation du projet «Estivales Sielbleusiennes» :

A travers plusieurs activités, l' Association Siel Bleu vous accompagne dans la pratique d'une activité physique adaptée à vos besoins, vos capacités et vos envies.

Dans un programme convivial et sécurisé, les activités proposées vous permettront de maintenir/améliorer vos capacités physiques afin de rendre la vie quotidienne plus facile !

4 activités vous seront proposées :

- Relaxation Posturale
- Gym Prévention Santé
- Activité cardio-respiratoire
- Marche avec bâtons

Votre contact (inscription obligatoire) :

Elsa MARTINS Resp. Départementale Siel Bleu 22
06 69 75 77 02 ou elsa.martins@sielbleu.org.



Noces d'or

8 avril 2023

Gisèle et Michel GAUTIER



Don de sang du vendredi 24 mars 2023

L'Etablissement Français du Sang organisait une collecte de sang vendredi 24 mars de 14h30 à 19h00 sur le site Horizon

Sur 74 RDV disponibles seuls 48 ont été honorés par les Plédranais déplore Jean-Marc Geyer le président de L'ANSE (Association des donneurs de sang bénévoles).

C'est un peu mieux que la dernière collecte de novembre 2022 où 33 donneurs seulement s'étaient présentés.

Il est à noter la présence de 6 nouveaux donneurs, c'est très encourageant se félicite Jean-Marc Geyer. Néanmoins, avec une population de plus de 4400 en âge de donner, Plédran peut et doit se mobiliser encore davantage.

Nous remercions vivement tous les Plédranais et autres qui se sont déplacés.

La prochaine collecte aura lieu le vendredi 09 juin de 14h30 à 19h00 sur le site Horizon.

**PAS BESOIN D'ETRE UN SUPER HEROS
POUR SAUVER DES VIES
JE DONNE MON SANG**



Fête des classes



Vous êtes né en 1963, vous habitez ou avez habité à Plédran, vous souhaitez fêter vos 60 ans, alors rdv le **samedi 14 octobre** à 19h au restaurant le Saint-Maurice pour fêter ça comme il se doit.

Tarif 35 euros par personne, informations et inscriptions auprès de :

>>> **Martine Rouxel**
06/32/93/96/53

>>> **Lionel Le Moine**
06/21/43/91/93

>>> **Louis Claude Hallier**
06/70/27/26/06

>>> les aventures de Gwinver



Gwinver en Auvergne au cœur du massif central



- Lac Chambon formé à la suite de l'éruption du volcan du Tartares. Mesure 60 hectares.

- Puy de Dôme. Le sommet le plus élevé de la chaîne des Puys - faille de Limagne (1465 mètres). Inscrit au patrimoine de l'UNESCO.

- Lac Pavin. Lac de cratère de 6900 ans - situé entre Besse et Super-Besse. Un cercle parfait d'un diamètre de 800 mètres.

C'est à vous !

Faites nous voyager avec Gwinver...
On attend vos photos.



APEL/OGEC Saint-Maurice

L'Assemblée générale passée, les membres des bureaux de l'APEL et de l'OGEC Saint-Maurice ont été élus.

Pour l'OGEC, Julien Bourhy, président - Cédric Denis, vice-président - Amandine Faroux, trésorière - Anne-Cécile Le Pape, secrétaire et Véronique Airaud, vice secrétaire.

Pour l'APEL, Xavier Langlais, président - Anne-Cécile Gilles, trésorière - Elodie Le Moine, vice trésorière et Mathilde Le Roy Torchard, secrétaire.

Les matinées travaux du mois d'avril, où parents bénévoles et enfants se sont rassemblés, ont permis le déblaiement de végétaux, le nettoyage au karcher de clôtures et la peinture de ces dernières en vue d'un projet "arts" de l'école ainsi que le déménagement du local des bénévoles. Le tout dans la bonne humeur !

Dernière vente de l'année, les plants potagers, préparés par les élèves de l'école horticole de Saint-Ilan (Langueux) : l'apel proposait différentes variétés de tomates et de courges. Ce sont **1 187 plants** qui vont pouvoir être cultivés dans les jardins plédranais et plus encore !

Enfin, la fin de l'année approche et toute l'équipe est à pied d'œuvre pour préparer une nouvelle kermesse : **si vous souhaitez vous investir dans cet événement festif pour les enfants, vous pouvez vous rapprocher de Xavier** (président de l'APEL : 06-78-97-96-19), nous recherchons toujours quelques volontaires pour tenir des stands, monter ou démonter le matériel, aider à la restauration etc ...



Prochaine réunion des parents bénévoles (organisation de la kermesse notamment) : **mardi 30 mai à 20h15**, salle des maîtresses à l'école.



Dimanche 4 Juin 2023

Fête des écoles publiques de Plédran

La fête des Écoles Publiques de Plédran arrive bientôt !



L'Amicale Laïque de Plédran donne rendez-vous à tous les Plédra-nais pour la fête des Écoles Publiques de Plédran sur le site Horizon le dimanche 4 juin 2023.

Les enfants des écoles présenteront leurs chants et/ou danses à partir de 11h30 puis 15h.

A partir de 13h30, nombreux stands de jeux, structure gonflable, animations... Tirage au sort de la tombola.

Restauration sur place à partir de midi (grillades, crêpes, galettes saucisses, frites, buvette, salon de thé).

Tous les bénéfices générés profiteront aux élèves des Écoles Publiques pour les sorties, spectacles...

Alors, réservez votre DIMANCHE 4 JUIN pour fêter la fin de l'année scolaire dans la joie et la bonne humeur et partager un moment de convivialité entre petits et grands !

L'Amicale Laïque

Samedi 17 juin 2023

Fête des voisins au Créac'h

Parce que la convivialité dans le voisinage, c'est le garant d'une vie de quartier agréable, la fête des voisins permet à tous de se retrouver.

Voilà pourquoi le comité d'animation du Créac'h vous invite à participer à la fête des voisins le samedi 17 Juin 2023 à 12h sur le terrain de la chapelle du Créac'h.

Le comité d'animation du Créac'h est toujours à la recherche de bénévoles, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.



Randonnées Cyclo

Le Cyclo-Sport Plédranais organise le 4 juin 2023 une matinée "Randonnées souvenir" en mémoire de Michel Guillet et de Jean-Paul Le Bellego tous deux membres du Club et décédés en 2019.

Durant cette matinée "Randonnées souvenir" plusieurs fois reportée en raison de l'épidémie de Covid, deux circuits route sont proposés (75 km et 45 km) ainsi qu'un parcours pédestre (8 km) élaboré par l'association "Les Pousse-Cailloux".

Les bénéfices de cette manifestation seront reversés à "Côtes d'Armor Leucémie Espoir"

Venez nombreux.



RANDONNÉES CYCLOS
en souvenir de
**Michel Guillet et
Jean-Paul Le Bellego**



DIMANCHE 4 JUN 2023
salle omnisports



au profit de



**ASSOCIATION COTES D'ARMOR
LEUCEMIE ESPOIR**





2 CIRCUITS ROUTE
75 km → départ 8h30
45 km → départ 8h30

RANDONNÉE PÉDESTRE
8 km → départ 9h00
avec la participation de
l'association Les Pousse-Cailloux

Organisation Cyclo Sport Plédranais
**Venez nombreux participer à cet évènement
sportif et humanitaire.**



Association de la rue du Val

Le nouveau bureau au complet.

Président, Alain Ballay ; vice-président, Pierrick Mahé ; trésorier, Alain Taillebois ; adjointe, Maryse Ecolan ; secrétaire, Gwénola Briand ; adjointes, Lucie Legrand et Laura Morin ; responsable relations et communication, Gérard Rault.

Les membres : Guylaine Le Gallès, Octavie Morin, Jean-Luc Le Roux, Michel Danion et Pierre Sagory.



Une soirée au profit du Bénin réussie

Très belle ambiance conviviale lors de la soirée bénino- bretonne organisée par PAS au profit des écoles de Vakon.

Des Plédranais nombreux au rendez-vous, et des bénévoles investis qui ont confectionné eux-mêmes crêpes et galettes en cette journée du 14 avril.

Le 1er repas galettes crêpes a été initié en 2003, et les adhérents de PAS, très impliqués, sont heureux de pérenniser cette belle action en faveur des écoliers béninois.

L'éducation est un atout primordial pour l'avenir des enfants béninois, comme l'a expliqué notre invité à cette soirée Bertrand Codjo, instituteur originaire de Vakon, PAS essaie avec ses différentes actions pour le Bénin d'aider les enfants à accéder à l'école, notamment en parrainant des écoliers, à ce jour nous avons 36 parrainages (18 garçons et 18 filles, âgés de 5 ans à 20 ans). Les parrains ont un contact régulier avec leur filleul, reçoivent leurs bulletins de notes ; 9 d'entre eux partent d'ail-

leurs à la rencontre de leur filleul en fin d'année pour un petit séjour béninois qui sera riche d'émotions.

PAS enverra également un fret maritime de matériel scolaire en cours d'année, ainsi que du matériel médical pour le centre de santé de Dannou.

Encore un grand merci à tous pour cette belle soirée

Contact pour les parrainages :
Magali Hervé 06/50/66/90/34



Les Pousse-Cailloux Remise des K-way

Le 29 mars 2023, les Pousse Cailloux se sont retrouvés pour la remise de K-way fournis par Fabrice LECOZ de BFE qui a gracieusement offert à tous un cocktail, les boissons étaient fournies par l'association qui a participé financièrement à l'achat de ces K-way.

La prochaine manifestation de l'association sera le séjour de 4 jours à Agon Coutainville, en Normandie, fin mai.



Salon Pled'arts expo : essai réussi

Le week-end du 1^{er} avril, les mini-navigateurs organisaient leur 11^{ème} salon. Pour cette édition, l'association avait décidé d'innover.

Plus de cinquante exposants, dont une quinzaine d'artistes d'Art ont présenté, durant ces 2 jours, leurs œuvres. Que ce soit du côté du public comme des exposants, tous étaient conquis par l'idée d'y associer tous ces talents. Essai réussi ! Rendez-vous dans 2 ans.

Par ailleurs, l'association organise, comme tous les ans, NAVEXPO le dimanche 23 juillet sur le plan d'eau d'Horizon. Auparavant, nous serons présents au Légué pour la fête maritime et les 31 ans du Grand Léjon du 07 au 09 juillet.

Notre salle d'activités située à Horizon est ouverte le mercredi de 14h à 17h et le dimanche de 10h à 12h.



Union Bouliste Plédran

Reprise des concours estivaux au bouldrome du bois avec des concours en triplettes formées aux points en 3 parties les vendredis 2 et 16 juin et vendredi 18 août (tirage à 14h30).

Le week-end de la boule est fixé au 22 et 23 juillet avec concours en 3 parties en triplettes formées le samedi et en doublettes formées 3 boules le dimanche (plus Pen à Pen le matin).

Renseignements au 06 66 05 42 37.



Énergie Jeunes : Aventure Humaine

*« Vous avez envie de vivre une aventure humaine ?
Vous êtes sensibles aux inégalités scolaires ?
Vous pouvez aider les collégiens à aimer apprendre avec l'association Energie Jeunes.
N'hésitez plus, rejoignez-nous ! »*

L'association Energie Jeunes, intervient dans les collèges pour lutter contre le décrochage scolaire au travers son programme "Aimer apprendre au collège" recherche des bénévoles pour la rentrée scolaire 2023.

Notre association est agréée par le ministère de l'Éducation Nationale, et reconnue d'utilité publique.

Nous intervenons, pour développer la persévérance scolaire et la confiance en soi, sur l'ensemble des niveaux du CM2 à la 3^{ème}.

Nos interventions se déroulent en classe entière, en binôme, avec la participation des enseignants, sous la forme de trois sessions. Généralement, la Direction et les équipes pédagogiques, optent pour une programmation, sur les temps de vie de classe.

Vous trouverez plus d'informations en consultant notre site web (<https://energiejeunes.fr>) ou notre chaîne YouTube

Ces interventions, se déroulent en journée,

Les intervenants, peuvent être :

- Des jeunes en services civiques,
- Des jeunes retraités
- Des salariés, à qui l'entreprise accorde une journée par mois pour intégrer une association
- Ou toute personne motivée et sensibilisée par l'importance du développement de la persévérance scolaire.

Un peu de votre temps peut faire une énorme différence pour les élèves !

Serez-vous le/la prochain.e à rejoindre notre équipe ?
*covoiturage possible

Je me suis beaucoup amélioré grâce à Energie Jeunes. J'ai de meilleures notes. Vous avez donné de bons conseils et c'est à nous maintenant de les réaliser.
Julia Ullrich

Nous contacter
Bretagne - Pays de la Loire - Normandie
06.81.49.92.45 | catherine.levreux@energiejeunes.fr

Renseignements
catherine.levreux@energiejeunes.fr
06 81 49 92 45

Comité des fêtes : Chasse aux œufs 2023

Une vingt-septième édition digne des précédentes

Un dimanche de Pâques rempli de soleil. Il n'en fallait pas plus pour combler de bonheur la centaine de bénévoles du comité des fêtes qui se sont dépensés sans compter pour contribuer à la réussite de cette édition 2023.

Comme chaque année quelques milliers de fidèles "chasseurs" étaient présents dès 13h30 sur le parking du bois. Le Top départ de la Chasse aux Œufs de Pâques a été donné par le tout nouveau président du comité des fêtes Marie-Ange Bourseul à 14h30.

La grande gagnante de cette 27^{ème} édition est Mme Brown Kysina de Ploeuc-L'Hermitage, d'origine anglaise. Elle a eu la main chanceuse et est repartie de Plédran avec l'œuf de 1 000 euros. Au total, plus de 100 œufs gagnants ont été trouvés pour une valeur totale de 4 800 euros de gains et cadeaux.

Un grand merci à l'ensemble des partenaires, sans qui, une telle organisation ne pourrait avoir lieu, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles du comité des fêtes pour leur investissement.

Rendez-vous est pris pour la 28^{ème} édition qui se déroulera le dimanche 31 mars 2024 !

A vos agendas donc... pour ne pas manquer cet incontournable rendez-vous Pascal !



Le nombreux public au moment du dépouillement.

■ ECOLE SAINT-MAURICE

Les maternelles

THÈME DE L'ANNÉE SUR LES ARTS

Rencontre avec Stéphane Rouget, sculpteur sur pierre.

Après une présentation de son métier et de ses outils, l'artiste a expliqué aux enfants sa façon de travailler et ses dessins préparatoires avant sculpture. Après avoir modelé un petit morceau d'argile, l'artiste "attaque" les grosses pierres, comme celles que les enfants découvriront à la Vallée des Saints lors de leur sortie annuelle, au mois de juin.

Rencontre avec Olivier Raoul

Après une récolte de ferraille auprès des parents de l'école, nous avons retrouvé Olivier Raoul, sculpteur-soudeur. Nous avons pu échanger et partager nos idées pour réaliser un joli bonhomme. Les trois classes de maternelle sont passées à tour de rôle, Olivier Raoul a maintenant trois belles photos de bonhomme et va pouvoir s'en inspirer pour fabriquer pour l'école une belle sculpture. Nous avons hâte de le revoir et de découvrir le bonhomme qu'il va nous offrir.



Spectacle « Dédé Tritus »

Les enfants des classes de maternelle ont assisté à un spectacle de Bruno Marec intitulé "Dédé Tritus". Durant ce spectacle, les enfants ont appris à reconnaître, nommer et trier les déchets : le plastique, le métal, le papier et le carton, le verre, les déchets naturels, pour le composteur. Tous ces déchets sont envoyés en déchetterie dans des camions poubelles, puis triés. Ils ont découvert qu'avec le plastique on pouvait fabriquer des pulls, avec le papier d'autres papiers, avec le verre d'autres récipients en verre, et que le compost permettait aux plantes de mieux pousser !

Ils ont appris que tout ce que l'on ne peut pas mettre dans ces poubelles ira dans une autre poubelle, et sera ensuite brûlé et enterré sous la terre.

Cette intervention permettra de lancer dans les classes de beaux projets sur le respect de l'environnement !



Projet écriture

Dans le cadre d'un projet d'écriture, les CP ont envoyé, individuellement, leurs vœux à la personne de leur choix. La maîtresse avait glissé un petit mot à l'intérieur de l'enveloppe pour demander une réponse à l'école. Quelle joie de recevoir du courrier ! D'essayer de le lire et de comprendre que pour être compris par le lecteur à qui on s'adresse, il faut s'appliquer en écriture. Dans le cadre de séances de lecture et de production d'écrits, la classe a également travaillé autour de la recette de la pâte à crêpes. Puisqu'ils en avaient l'eau à la bouche, ils ont donc pu mettre en œuvre les différentes étapes de la réalisation et faire eux même les crêpes qu'ils ont dégustées et distribuées à quelques chanceux, à la sortie de l'école pour fêter dignement les vacances d'hiver.



SEMAINE DE PÂQUES À L'ÉCOLE

Carême

Dans le cadre de la semaine du Carême, les élèves et les parents de l'école ont été sensibilisés au partage. Ils ont ainsi pu remplir le coffre de Mme Guérin, ancienne enseignante et bénévole aux Restos du Cœur de Saint-Brieuc, de denrées alimentaires, produits d'hygiène et couches. Ils ont aussi, grâce à une vente de cartes fabriquées par leurs soins, récolté la somme de 60€ qui sera reversée à l'association "Action contre la faim".



Moment de partage et renouveau du printemps

Toute l'école s'est réunie à l'église pour une très belle célébration de Pâques. Quelques jours avant les enfants se sont retrouvés pour une matinée pastorale, ils ont pu participer à des ateliers : chants, lecture, jardinage ou fabrication de fleurs. Petits et grands étaient ravis de ce joli moment de partage.



Chasse à l'œuf

Dans le cadre d'un travail sur le plan, les élèves de la classe de CP ont eu la joie de pratiquer une chasse à l'œuf à l'aide du plan de l'école. Une manière agréable de passer de la théorie à la pratique et de donner du sens aux apprentissages.



■ ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER

Carnaval

Vendredi 14 avril 2023

Comme chaque année au printemps, un défilé costumé s'est déroulé à l'école maternelle Letonturier. Partout dans l'école, un seul mot d'ordre : « la fête pour tous ! »

Aucun thème n'étant imposé, chacun a pu découvrir des déguisements tous plus originaux les uns que les autres : un festival de couleurs et de créativité !

Dans une ambiance calme et feutrée, le défilé s'est passé sans musique, juste pour le plaisir d'admirer la pluralité des costumes.

Cette fête qui permet de se rassembler en exprimant ressentis et émotions contenues tout au long de l'année a ravi les petits et les grands.



Inscriptions Ecole Maternelle

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2023, la directrice de l'école demande aux parents qui souhaitent scolariser leurs enfants en maternelle en 2023/2024, de prendre contact avec l'école dès que possible.

Tous les enfants nés en 2021 peuvent être inscrits pour la rentrée prochaine.

Tél : 02 96 42 26 33

Portes ouvertes au Groupe Scolaire Maurice et Maria LETONTURIER

Le samedi 3 juin, de 9h30 à 12h30, l'école maternelle publique du bourg ouvrira ses portes. Cette matinée a pour but de faire connaître, aux nouveaux et futurs parents, les locaux et le fonctionnement du Groupe Scolaire par le biais d'expositions de photos et de films. Ce sera aussi l'occasion de discuter avec l'équipe éducative des divers projets pédagogiques.

Les écoliers invités à l'OPEN de Tennis de SAINT-BRIEUC ARMOR Agglomération

Vendredi 24 mars, suite à l'invitation émise par Saint-Brieuc Armor Agglomération, en partenariat avec le Club de Tennis de Saint-Brieuc, 46 élèves de l'école élémentaire Maurice et Maria LETONTURIER ont pu assister au quart de finale de l'OPEN de tennis de Saint-Brieuc. Les CE2 de Mme Le Grézause et les CM1 de Mme Le Goff, ont été sensibilisés sur l'enjeu de ces rencontres en classe. En effet, ce tournoi appartient au premier échelon de l'OPEN Challenger tour (ATP 75) qui permet aux participants de cumuler 75 points dans le classement ATP (Association de Tennis Professionnel), dans lequel

se trouvent les meilleurs joueurs mondiaux. Les spectateurs ont assisté à une rencontre musclée entre le français Antoine ESCOFFIER et le lituanien Ricardas BERANKIS, vainqueur de ce match. BERANKIS est sorti victorieux de cet OPEN en écartant un autre français en finale, DAN ADDED. Les élèves ont suivi le match avec attention et, malgré la déception de ne pas avoir vu le français gagner, ils étaient ravis pour le Lituanien et espèrent le voir bientôt dans les cinquante premiers joueurs mondiaux.



Permis piéton

Le lundi 4 avril, deux gendarmes de Quintin sont venus dans les classes de CE2 pour travailler sur le permis piéton. L'intervention d'une heure a permis d'observer des situations imaginées pour voir avec les élèves quelles sont les règles à suivre quand on est piéton. Ensuite, ces notions seront retravaillées avec les enseignants puis les élèves passeront une évaluation qui sera corrigée par les gendarmes. Les élèves ayant réussi cette évaluation obtiendront alors leur « permis piéton ».



Projet théâtre

C'est avec enthousiasme que les élèves de CE2 se sont rendus à Collinée pour y retrouver leurs camarades de Plessala. Au programme du matin, « marché de connaissances théâtrales » : les élèves de chaque classe avaient travaillé en amont sur des petits ateliers de théâtre à partager et faire vivre aux copains des autres classes. Après avoir repris des forces lors du

pique-nique, les enfants ont participé à une petite kermesse poétique et ont découvert des jeux coopératifs.

Tous sont revenus enchantés de cette journée organisée par l'Office Central de la Coopération à l'Ecole. Les enseignantes remercient l'Amicale Laïque pour le financement de ce projet ainsi que les mamans accompagnatrices.



■ **ECOLE LES COTEAUX**

Les jeudis 23 et 30 mars 2023, l'ensemble des élèves de l'école des Coteaux ont participé à une marche verte, s'inscrivant ainsi dans la semaine académique de réduction des déchets. C'était l'occasion pour les classes de se mélanger et d'arpenter le quartier, les écoliers munis de sacs poubelles et de gants, ont traqué le moindre déchet qui traînait. Nous avons malheureusement pu constater qu'il y avait énormément de déchets dans un périmètre très restreint. Le résultat de notre collecte est impressionnant !

Cette opération a également été l'occasion de rappeler l'importance du tri des déchets.

Cette démarche est importante afin de sensibiliser les futures générations au respect de l'environnement.



Et si on dépassait les FRONTIÈRES...

Les élèves de la classe CE2/CM1 de l'école des Coteaux de Madame Sophie Poilpot ont questionné les FRONTIÈRES. En lien avec le thème du Printemps des poètes 2023, ils ont écrit des textes sur les frontières visibles ou cachées qu'ils aimeraient parfois dépasser et, ou qu'il est parfois nécessaire de dépasser pour envisager un monde meilleur. Ces jeunes poètes ont été reçus à la médiathèque par Elsa et Hervé, au vernissage de leur exposition.

mes colères mes colères mes colères
La joie, le truc le plus beau du monde

C'est l'heure
de me coucher, je dis non et
je danse.



Les élèves de CE2/CM1 au vernissage de leur exposition



Marché le samedi matin

Place de la Mairie de 8h à 12h30

Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.



NOUVEAU

Location de box de stockage pour particuliers et professionnels à proximité de la ZA des Châtelets. De 10 à 80 m² (de 80€ à 350€/mois HT) , sécurisés par alarme et vidéo-surveillance. Accessibles avec contrôle d'accès pour être libre de vos passages. Les professionnels ont la possibilité d'avoir un accès direct à leur box par un portail indépendant sur quai pour faciliter les livraisons.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements :

Société « M au carré »
Mail : maucarre22@hotmail.com
Contact : 07 64 42 92 87

SARL ALTISSIMO ESPACES VERTS

Entretien de vos jardins et espaces verts, tonte, taille, désherbage et petit élagage
Évacuation des déchets
Entreprise agréée « Service à la personne », possibilité de bénéficier d'un crédit d'impôt sur le revenu de 50%.

Contact : 06 67 55 29 71
Mail : altissimoespacesverts@gmail.com

Petites annonces

■ Vends caravane ADRIA année 1986 - 3 places d'origine pouvant accueillir 2 adultes et 2 enfants en bas âge.
Bon état. Carte grise ok - en hivernage
prix : 1000 € négociable.
Tél. 06 68 94 23 90

■ Vends chaussures de sécurité jamais servies. Toutes neuves. Marque : U POWER. Taille 45.
Prix 45 €
Tél. 06 78 18 02 95

LA COOPERL RECRUTE ses saisonniers !



VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI SAISONNIER ?



Rejoignez notre équipe pour la saison estivale !

DES SOLUTIONS POUR L'HÉBERGEMENT ET LE TRANSPORT



Le mot de la Minorité

Plédran : une situation budgétaire compliquée

Lors du conseil municipal de mars, la minorité a voté contre le compte administratif 2022, c'est-à-dire le bilan du budget 2022 tant en fonctionnement qu'en investissement. Elle ne l'a pas fait de gaité de cœur mais la situation budgétaire de la commune nous interpelle au plus haut point.

La première série d'indicateurs relative à ce jugement, concerne les dépenses de fonctionnement qui sont très élevées : 6.162 millions, soit +6% par rapport à 2021. Du coup, l'excédent de crédits de fonctionnement qui sert à financer des investissements est très faible : 479 000€. Il était de 580 000€ en 2021, 913 000€ en 2020 et à plus de 1.6 million les années précédentes.

Nous avons vite compris les raisons de ces dépenses élevées :

- Les charges de personnel augmentent de 11%, soit +345 000€, une partie explicable par des revalorisations imposées par l'Etat mais une autre partie pour

laquelle nous n'avons pu avoir d'explications convaincantes.

- Le train de vie de la commune (feux d'artifice, spectacles, championnat du monde, ...) qui est selon nous, trop élevé.

- La réalisation d'un emprunt en décembre qui porte le désendettement de la commune à 9 années, emprunt dont on ne voit pas, à posteriori, la nécessité puisque la commune ne fait hélas, pas beaucoup d'investissements. Nous continuons aussi de nous interroger sur le coût de fonctionnement de l'UPC qui n'est utilisée qu'à la moitié de sa capacité !

La deuxième série d'indicateurs concerne les investissements de 2022. Au budget primitif, il était prévu 4.8 millions de travaux, ce qui n'était déjà pas un montant important alors qu'il y a tant à faire pour améliorer la vie des Plédranais. Au 31 décembre, seuls 47% des travaux annoncés ont été réalisés. Alors forcément, la liste des travaux

envisagés en 2023, ressemble beaucoup à celle de 2022. Dans ce budget primitif, une jolie somme de 225 000€ a été inscrite pour un projet de salle omnisports. Somme qui ne sera pas utilisée en 2023 ni même en 2024 car le comité de pilotage vient d'être réuni pour la première fois. N'oublions pas non plus que Monsieur le Maire a demandé aux Finances Publiques pour juin, une étude sur les capacités d'investissements au regard des finances communales, signe que c'est difficile.

Si on compare les annonces faites en matière d'investissements par Monsieur le Maire, lors de sa cérémonie des vœux 2023, nous avons en janvier la liste du Père Noël et en mars celle du galérien. Lors des échanges durant le Conseil municipal de mars, Monsieur le Maire a admis qu'il s'agissait « de faire attention » au budget. Cette expression serait-elle une manière de dire que la minorité n'exagère pas la situation ?

Le mot de la Majorité

Le bureau municipal en visite au centre d'opérations et de renseignement de la gendarmerie

Le 30 mars dernier, Le Colonel Privat, Commandant le Groupement de Gendarmerie des Côtes d'Armor a accueilli le Maire, ses adjoints et conseillers délégués au Centre d'Opérations et de Renseignements de la Gendarmerie (CORG) à Saint-Brieuc.

Dans le cadre de la coopération Mairie-Gendarmerie, il était important pour les élus de connaître une organisation qui, parfois, les appelle lorsqu'ils sont d'astreintes, et souvent dans la nuit. Cet échange était pour eux l'occasion de mettre un visage sur une voix.

Le CORG a en effet pour rôle principal l'accueil, 24 heures sur 24, des appels téléphoniques au numéro d'appel d'urgence 17, sur l'ensemble du département de la zone Gendarmerie.

A cette occasion, la Majore Palierne a donné aux élus toutes les explications du travail des gendarmes pour que les urgences puissent être gérées le mieux

possible. Sur les nombreux appels, ils doivent prioriser les actions vers le secours à la personne. Très rapidement, les militaires doivent prendre la meilleure décision pour dimensionner l'intervention sur le terrain en renvoyant les appels vers les unités opérationnelles de gendarmerie départementale, ou les élus. On ne peut rien leur cacher. Ni le propriétaire du numéro de téléphone, même anonyme, ni le positionnement exact des véhicules de Gendarmerie sur une grande carte interactive représentant le département, juste devant leur yeux.

Ce fut une visite très instructive. Il faut remercier le Major Crézé, Commandant de la Brigade de Quintin, qui a organisé cette soirée, au cœur de ce dispositif d'urgence. Les élus ont pu constater le professionnalisme et la disponibilité des équipes du CORG.

En parlant de sécurité et la période estivale arrivant, nous rappelons que vous pouvez vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances via France-Connect, le service en ligne de l'Etat. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre logement. Vous serez alors prévenus en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage notamment...). Mais vous pouvez aussi aller à la gendarmerie de Quintin ou venir déposer votre demande au bureau de votre Police Municipale qui transmettra. Elles doivent être faites au plus tard la veille du départ. Il s'agit d'une assistance des forces de l'ordre entièrement gratuite qui vous permet de partir sereinement en vacances.

C'est donc sous le signe de la sérénité que nous vous souhaitons un joli mois de Mai.



Le mot en breton

La comptine du mois de la classe maternelle bilingue breton-français
Rimadell ar miz skol-vamm divyezhek Pledran

Ce mois-ci, les élèves de la classe ont découvert une comptine, collectée par Guillaume, l'enseignant, sur la commune de Plouezoc'h (29).

Ar raned

Pa 'vez klevet ar raned,
O kanañ e penn ar park.
Eo poent d'an douar kaout erad.

Vocabulaire - Gêrioù

Ar raned : les grenouilles
Kanañ : chanter
E penn ar park : le bout du champ
Eo poent : il est temps
Douar : terre
Erad : charruer

Le mot en gallo

En pâssant de A a J...trouvons les métiers!

A- Aricotou : qheuq'un q'ouvraije pâs vite.
"J'en evizis yeun qi qheulaet des haricots!"

B- Buzotou : maovéz ouvrier
"J'en evizis deûz a biner den le courti de ma vaizine".

C- Coursou : il ouvraije dur su son velo.
"Le maïllot jaone ét le premier coursou du Tour de France".

D- Demenaijou : il ouvraije o hardi de force.
"Si vous chanjez d'ôtè, v'en arez besouin".

E- Electricien : portout de lumiere.
"Ét lu q'emene la lumiere e fét rouéler les aparails electriques".

F- Fromajier : il ouvraije en-méle (1)
toutes sortes de fromajies.

"Den sa boutiqe, la sent hardi bon le véqhu".

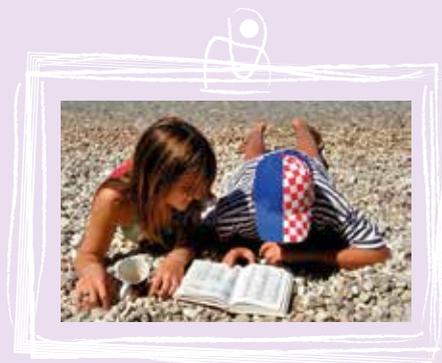
G- Gardou de haiche (2) : il ouvraijaet d'aotrfai (3) pour lésser pâsser les trains.
"Je trouvions des gardous a mainqhuns passaijes a niviao".

H- Harponou : il ouvraije le bouéz (4)
"Le harpon (5) ét pour sier le bouéz".

I- imajinou : i pâsse son temp a inventer.
"Il ouvraije hardi o son chouchot "(6)

J- Jerdrinier : il ouvraije la terre.
"Je le trouvons mainqhunes fais a sercller den les courtieûs (7)

Ben sûr, y'en a d'aotrs...més vla t'y pâs un bon entamâ (8)?



Yolande Boitard e Annie Quinard

- (1)- parmi
- (2)- barrière
- (3)- autrefois
- (4)- bois
- (5)- scie "passe-partout"
- (6)- tête, cerveau
- (7)- les jardins
- (8)- début



Belle & Zen

SPA

SPÉCIALISTE DE L'ÉPIDERME
MASSAGE EN DUO
DÉPILATION LUMIÈRE PULSÉE

Zone commerciale du Challonge - PLÉDRAN
02 96 70 85 21 | www.belleetzen22.fr

BOUCHERIE | CHARCUTERIE | TRAITEUR






➡ Nouveaux horaires : 9h à 19h30 ◀



📍 1, rue du Val • PLÉDRAN ☎ 02 96 42 26 76



Place de la
Mairie
Vendredi 16 juin
2023
À partir de 19h

Fête de la musique

19h Classe Orchestre école des Coteaux

19h20 Musiciens en herbe de l'association musicale

21h à 21h30 : Noé Perrault

21h45 à 22h30 : Maryon Corbelli

22h45 à 00h : Soul Kitchen

Buvette et
restauration
sur place

ville de
Plédran

Horizon
PLEDRAN

